



# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE LA HEUNIERE DU 09 JUILLET 2025

**Date de convocation : Mercredi 09 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de la Heunière. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Jérôme FOUCHER, Loïc BUISSON, Florence ROPARS, Jean VAREN, Daniel LAVEILLE, Céline DA SILVA, Anne-Sophie RIGOLOT, Isabelle MARTIN et Alexandre Bourgeot

**Était absent excusé :** Jacques GIGANT

**Secrétaire de séance :** Alexandre Bourgeot

Début de séance à 20h05

Demande de réunion à huit clos, refusé par le CM

Approbation du précédent compte rendu et lecture de celui-ci par Mr le Maire.

## 1. SUJET SCOT :

Lecture de Mr le Maire d'un document reçu sur le sujet du SCOT envoyé par SNA. Document « Avis d'ouverture de la participation du public par voie électronique »

Elaboration des questions vers la SNA sur les enjeux du SCOT et échanges entre les conseillers.

Question 1

- Est-ce que nous sommes intégrés au pôles économique St Marcel -La Chapelle Longueville ou un autre pôle ou autre commune ?

Question 2

- Dans les zones fléchées sur l'augmentation du pôle économique, Est-ce que dans le projet d'aménagement des zones d'activités, les 5ha derrière Terre Solaire intégré à Normandie Parc, les 11 ha entre les deux pointes (RD57 RD 181) et les 33 ha vers la route des « tracteurs » qui longe la départementale sont-elles prévues ? Il était prévu sur les précédents projets (SCOT 2011) ?

Question 3

- La règle des 5000m<sup>2</sup> sur les futures OAP de notre commune sont-elles impactées par la nouvelle réglementation ZAN 2050 ?

Question 4

- Le cas échéant, que deviennent les projets de comblement des dents creuses dans les communes de parcelle de plus de 5000m<sup>2</sup> et plus fléché dans notre PLU ?

## 2. Divers

Mr Laveille : Avons-nous un retour du syndicat de voirie ? Mr Le Maire doit se renseigner

Mr Buisson : Avons-nous un retour sur la démission de Mr Le Maire. Celui s'explique sur ses motivations.

### Question du public :

Pourquoi le village fait l'objet d'article de journaux sur des sujets de contentieux.

Débat sur le sujet des espaces vert entre les conseillers.

Plus de questions

Fin de séance 21 h 30.

Jérôme FOUCHER  
Maire